



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Moni
bel



24179347

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Greffe

11 DEC. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0727 639 263**

Nom

(en entier) : **CONNEXIO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Avenue Georges Lemaître 38 - 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : Démission - cooptation et nomination du réviseur

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 novembre 2024

(...)

02.Nomination statutaire

Le Conseil d'administration de Connexio, réuni en sa séance du 20 novembre 2024, décide à l'unanimité de coopter en qualité d'administrateur, conformément à l'article 12 de ses statuts et selon les principes de gouvernance commune avec ORES Assets, Mme Natacha LEROY aux fins de pourvoir à la vacance de mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Yves BINON. Le mandat de Mme Natacha LEROY débute le 3 décembre 2024.

Le Conseil d'administration charge Madame Rosalia TUDISCA, Secrétaire du Conseil d'administration, de procéder aux démarches nécessaires à la publication de cette cooptation au Moniteur belge.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 novembre 2024

(...)

2° Nomination du réviseur pour les exercices 2025-2027 et fixation de ses émoluments

L'Assemblée générale nomme le cabinet BDO Réviseurs d'Entreprises srl représenté par Monsieur Christophe Colson, représentant permanent, aux fonctions de commissaire-réviseur pour les exercices comptables 2025, 2026 et 2027, sur la base de l'examen des offres reçues et de la proposition de désignation faite par le Conseil d'administration de Connexio lors de sa séance du 9 octobre 2024.

L'Assemblée générale fixe les émoluments comme suit :

- un montant forfaitaire de 375.000€ HTVA pour les exercices comptables 2025 à 2027 (dont un montant de 38.000€ HTVA est dévolu aux missions de Connexio sc) pour la mission légale de contrôle des comptes d'ORES sc, ORES Assets sc et Connexio sc, telle que décrite dans le cahier des charges ;

- un montant forfaitaire de 114.000€ HTVA pour les exercices comptables 2025 à 2027 pour la mission légale d'assurance de l'information en matière de durabilité du groupe ORES (ORES sc, ORES Assets sc et Connexio sc), telle que la mission est décrite dans le cahier des charges ;

- un taux horaire de 100,00€ HTVA pour les missions particulières d'ORES sc, ORES Assets sc et Connexio sc réalisées pendant la durée du marché.

Certifié conforme,

Rosalia TUDISCA

Secrétaire du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Votet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).